

Bouloc

Les nouvelles



Madame, Monsieur,
Chers enfants,

Une année qui s'achève est toujours forte de symboles. Les années ne sont pas toutes semblables, certaines voient la naissance de nouveaux projets, d'autres permettent de faire avancer ceux qui sont déjà amorcés. Le Plan Local d'Urbanisme par exemple, ou encore la livraison des nouveaux locaux scolaires à l'école élémentaire font partie de ceux qui touchent à leur fin pour laisser place à de nouveaux projets, suivis de nouvelles actions.

Je profite de ce bulletin pour revenir sur deux temps forts que nous avons partagés ces derniers mois.

Tout d'abord, au mois d'octobre, « La Belle Rose » cette première édition d'une manifestation sportive caritative qui nous a rassemblés autour d'activités physiques, pour une même cause qui touche encore plus de 50 000 femmes chaque année. Le cancer du sein reste le plus répandu des cancers féminins. Vous avez été nombreuses et nombreux à vous mobiliser et je vous en remercie chaleureusement.

Le 11 novembre dernier, autour du monument aux morts nous nous sommes réunis pour célébrer le centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre. Je tiens à saluer et remercier les enseignantes, les nombreux enfants, leurs parents et plus largement vous tous qui avez participé activement à ce week-end culturel et commémoratif. Ce moment de recueillement et de souvenir souligne et encense les valeurs fondatrices de notre société républicaine dont la bannière « liberté, égalité, fraternité » en est un fondement. Nous nous devons de la préserver, de la défendre et de la transmettre aux plus jeunes.

Mais à quelques jours de Noël, revenons à plus de légèreté pour préparer les fêtes de fin d'année. Un moment de partage et de générosité rempli du bonheur simple de se retrouver en famille ou entre amis.

La commune s'est parée de lumières aux couleurs de fêtes et les enfants et animateurs du centre de loisirs à qui j'adresse un grand merci ont agrémenté cela par des décorations fabriquées de toutes pièces.

Je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le vendredi 11 Janvier à 19 h 00 afin de vous présenter mes vœux suivi d'un concert et d'un apéritif dinatoire.

N'oubliez pas le soulier auprès du sapin on ne sait jamais...

Bien cordialement,
Ghislaine CABESSUT,
Maire de Bouloc,
Conseillère Départementale du Canton de Villemur



- | | | | |
|------------------------|--------------------|---------------------|-----------------------|
| 2. Rétrospective | 4. Actualité | 7. Urbanisme | 9. Culture |
| 12. Intergénérationnel | 13. Vie économique | 16. Vie associative | 19. Agenda État civil |





DECEMBRE

Dimanche 2 décembre

Pharmacie Alibert et Comiti

9 rue principale à Saint Genies - 05.61.74.69.30

Dimanche 9 décembre

Pharmacie Fourcans

Centre Commercial du Barry à Gratentour

05.61.82.37.64

Dimanche 16 décembre

Pharmacie Coulombel

Rue de la Fontaine à Montberon - 05.61.74.44.55

Dimanche 23 décembre

Pharmacie Buscaïl, Colasson et Garbay

Route de Saint Sauveur à Saint Jory - 05.61.35.50.14

Mardi 25 décembre

Pharmacie Cohen et Massoulier

83 route de Fronton à Aucamville - 05.61.70.26.15

Dimanche 30 décembre

Pharmacie Cesari

36 route de Bessières à Launaguet - 05.61.74.85.34

JANVIER

Mardi 1^{er} janvier

Pharmacie Ferdous-Pages

15 avenue des Chalets à Launaguet - 05.61.74.04.57

Dimanche 6 janvier

Pharmacie Cesari

36 route de Bessières à Launaguet - 05.61.74.85.34

Dimanche 13 janvier

Pharmacie Bernon - Ferrer & Fourrier

3 route e l'Hers à Lespinasse - 05.61.82.03.82

Dimanche 20 janvier

Pharmacie Filaquier & Vovis

21 route de Bessières à Pechbonnieu - 05.61.09.88.48

Dimanche 27 janvier

Pharmacie Claudin & Salama

46 rue de la Pépinière à Castelnest - 05.61.70.17.33

FEVRIER

Dimanche 3 février

Pharmacie Glandor

168 avenue de Toulouse à Cépet - 05.61.09.55.86

Dimanche 10 février

Pharmacie Bardelotto - Delpy & Faulin

98 route de Fronton à Fonbeuzard - 05.61.70.10.26

Dimanche 17 février

Pharmacie Cibray & Cloucard

25 route Nationale 20 à Saint Jory - 05.34.27.03.27

Dimanche 24 février

Pharmacie Ghedin

Rue Jean Pascal à Labastide Saint Pierre - 05.61.84.90.93

MARS

Dimanche 3 mars

Pharmacie Charles & Dupin

25 avenue de Villemur à Saint Alban - 05.61.37.18.55

Dimanche 10 mars

Pharmacie Guez

43 avenue de Toulouse à Bruguères - 05.61.82.20.19

Dimanche 17 mars

Pharmacie Bardelot-Douesneau

125 route de Fronton à Aucamville - 05.61.37.03.30

Dimanche 24 mars

Pharmacie Raoul & Victory

3 chemin de la Pégou à Bouloc - 05.61.82.04.15

Dimanche 31 mars

Pharmacie Guilhot & Vilcoq

77 rue Jean Jaurès à Fenouillet - 05.61.70.06.63

Cérémonie commémorative du centenaire



La Belle Rose



Portes ouvertes de l'atelier
des Petits Points



Voyage ANCV





Nouveaux arrivants, nous vous souhaitons la bienvenue !

Madame le Maire ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier le **vendredi 11 janvier 2019 à 19 h 00 aux vœux à la population.**

Ce rendez-vous sera l'occasion de vous informer sur toutes les activités proposées par la commune, de lier connaissance et d'échanger avec les élus, les représentants de la vie associative et les administrés.

Nous serons à votre écoute pour répondre à vos diverses questions et pour vous conseiller.

Vous recevrez une invitation par voie postale néanmoins il est possible de vous inscrire préalablement au service communication au 05.62.79.94.85 ou sur communication@mairie-bouloc.fr



Nouveau chef de la police municipale

Depuis fin avril 2018 notre police municipale s'est dotée d'un nouveau chef. Stéphane Carré est natif de la région Bordelaise.

Après avoir passé 20 ans dans la gendarmerie, il a été pendant 7 ans Policier Municipal à Nanteuil dans le Haudouin (60). Doté d'une forte expérience professionnelle il est à même de dynamiser le service de la Police Municipale dédié en premier au service des administrés.

« Il est important de faire de ce service un outil efficace et permanent dans le fonctionnement de la collectivité ».

Outre l'aspect d'ordre public et de salubrité, il veille aussi au respect du stationnement et des limitations de vitesse de la commune, il saura se rendre disponible pour la population en étant présent sur le terrain.

Le policier municipal est le premier échelon et interlocuteur au niveau sécurité sur la commune.

Il y a du mouvement

Plusieurs agents ont souhaité s'inscrire dans une démarche de mobilité dans le cadre de leur carrière, cela donne lieu à des départs mais aussi des arrivées.

Ainsi Philippe Ruamps, responsable du service technique, Jérôme Brugiroux et Nicolas Sancé eux aussi agents du service technique ont quitté la collectivité. Aurélie Asselin, agent de la bibliothèque nous quittera en janvier 2019. Nous avons accueilli Christophe Finana en janvier 2018 au service des écoles et Stéphane Carré en avril à la police municipale. Nous accueillerons Jérôme Barthélémy, au poste de nouveau responsable du service technique en janvier 2019.

Où en-est le retable ?

Il a quitté l'église et cela depuis maintenant 4 ans. Non loin de Castres, les rénovations de la polychromie ont débuté en mars 2018 et avancent. Cette phase de polychromie a été précédée de la phase menuiserie où de nombreux flipots ont dû être intégrés pour combler les manques dans les pièces de bois.

Experts dans la rénovation de retables, l'entreprise en charge des travaux met du cœur à l'ouvrage pour livrer ce bien au dernier trimestre 2019.

Plusieurs parties du retable sont déjà terminées notamment toute la partie basse, l'ensemble de la partie droite, les statues et l'encadrement du tableau.

Reste aujourd'hui à terminer la partie gauche et supérieure.

La restauration de la polychromie prend en compte cinq grandes étapes : le dépoussiérage, la conservation, l'étude de la polychromie existante, le nettoyage, les retouches et la pose de protections. C'est un travail extrêmement minutieux.



Quelques éléments du retable restaurés

Rénovation du vestiaire 1 du complexe sportif

Cet été, le service technique s'est lancé dans la rénovation d'un des vestiaires du complexe sportif. Faïence, carrelage. Un rafraîchissement pour bien démarrer la saison.

L'été prochain nous continuerons la rénovation d'un nouveau vestiaire pour assurer aux adhérents des clubs sportifs un meilleur confort.





Professionnels, des locaux pour vous !

Depuis le 24 septembre 2018, la commune met à disposition des professionnels deux salles. De taille moyenne elles peuvent accueillir des rendez-vous professionnels, des réunions ou des formations.

Une démarche offerte par la municipalité dans l'attente de tiers-lieux sur le territoire du Frontonnais pour permettre aux entreprises de faciliter leurs actions. Les deux salles bénéficient de la connexion internet gratuite.

Pour prendre connaissance des modalités de réservation, rendez-vous sur www.mairie-bouloc.fr rubrique « économie et tourisme ».

Attention ! Les déchets verts oui, mais pas n'importe comment...



Largement employée, cette pratique est pourtant interdite par le règlement sanitaire départemental. Des troubles du voisinage sont générés par les odeurs et les fumées mais surtout des risques d'incendie. Le brûlage à l'air libre des déchets verts a un impact certain sur la santé et contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine de pics de pollution.

Favorisez les solutions alternatives plus respectueuses de l'environnement.

Pour consulter ces solutions rendez-vous sur www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr

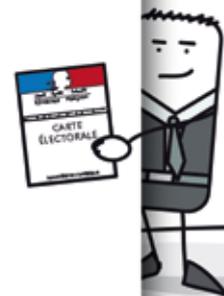


Inscription sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 31 décembre 2018

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Vous devez fournir les documents suivants : Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité. Si vous êtes devenu français récemment et n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple), Justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (disponible en mairie)

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur www.haute-garonne.gouv.fr



Le Pôle Santé, un nouvel espace de vie sur la commune !

© Projet 310



• Construction de logements, centre médical et relais assistantes maternelles

Auparavant occupé par le commerce Gamm Vert, le site de la Tuilerie se situe sur le long de la rue Jean Jaurès, entre le centre-ville, la zone Les Pélissières et l'école maternelle. Cette situation est une opportunité de requalifier un nouveau quartier et de développer la ville à proximité des services, des commerces et des équipements comme la mairie, les écoles ou le centre de loisirs. Créer du maillage inter quartier afin de favoriser les déplacements doux fait partie des objectifs.

• Un projet de mixité sociale

Composé d'un pôle santé, un lieu dédié aux professionnels de la santé pour développer des activités médicales et pluri médicales à destination de la population du territoire. Des logements seniors et le Relais Assistantes Maternelles.



© Projet 310

• Préservation de l'environnement

Les aménagements paysagers et architecturaux sont favorisés, préservés et valorisés pour permettre le bien vivre ensemble. Certains arbres remarquables seront conservés et intégrés au projet, c'est notamment le cas de l'orme de Sibérie qui trône majestueusement.

• Intentions urbaines

Le projet prend en compte les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui fixent les grands principes d'organisations et les objectifs aux opérations de renouvellement urbain et d'extension urbaine.

Le Plan Local d'Urbanisme

Afin de faire un point sur le Plan Local d'Urbanisme,
Daniel Nadalin Maire Adjoint à l'Urbanisme et Droits du sol a répondu à quelques questions.
 Vous pourrez retrouver cette interview dans le « dossier spécial » en annexe.

Les enfants c'est la vie !



Salle de restauration



Salle de classe

Les nouveaux locaux scolaires ont été investis par les enfants et les enseignantes avant les vacances de Noël. C'est maintenant 6 classes qui vont remplacer les préfabriqués et les deux classes exportées dans le Centre de Loisirs.

Les travaux de l'école élémentaire s'inscrivent dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Préserver l'école au centre, permet de conserver une dynamique et de garder l'activité au cœur du village.

La nouvelle cantine, fondation du bâtiment, devient une vaste salle de restauration qui s'éveillera dès le mardi 2 janvier, comme pour démarrer l'année sous les meilleurs auspices.

Aussi, les enfants seront tous accueillis dès le 7 janvier dans de nouvelles et bonnes conditions pour démarrer l'année 2019.

Ce nouvel espace nécessite son adoption par ses usagers. Il s'agit d'un lieu de vie avec l'ensemble des services au cœur de notre commune.

Projet Bourg centre

La candidature de Bouloc à l'appel à projet BOURG CENTRE lancé par la Région, fait écho et s'inscrit dans la continuité des travaux menés depuis plus de 3 ans par le conseil municipal, en termes de réflexions sur le projet urbain au travers de la révision du PLU de projet.

La qualité de vie en zone péri rurale est au cœur des préoccupations des élus communaux, soucieux **d'anticiper les besoins, d'améliorer les services au sens large et d'en proposer des complémentaires pour conforter l'attractivité du village, renforcer l'image du territoire et créer du lien social.**

Ce projet lancé fin 2017 et finalisé en octobre 2018 s'est inscrit dans ces orientations.

Si ce dossier Bourg Centre de la commune est retenu par la Région lors de sa commission permanente **du 7 décembre 2018**, nous pourrons passer à la phase opérationnelle. Ce projet est alors soutenu par la Région, le Département, L'Etat, le PETR Pays Tolosan, la Communauté des Communes du Frontonnais.

S'intégrer dans la politique Bourg Centre de la Région nous permettra d'activer plus rapidement les orientations politiques déclinées dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D) et dans le projet Bourg Centre, de développer des projets de proximité, de solidarité et de développement en complémentarité des communes de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) et complémentarité du territoire .

Ce projet construit en concertation avec les habitants a été orienté vers 3 axes forts :

- l'accueil à la population,
- la complémentarité territoriale en termes de services, équipements et commerces,
- la mobilité.

9 axes d'actions ont été retenus suite aux différents échanges. Ils sont déclinés en 32 projets dont la majorité sera lancée sur le période 2019-2021.

Quelle suite si nous sommes retenus ?

L'Esplanade de Verdun est perçue par les Boulocains comme le cœur du village. Elle porte une image à la fois historique et symbolique, qui s'appuie aussi sur les activités existantes autour de ce lieu.

Le scénario de développement et de valorisation retenu au niveau du projet bourg-centre, a l'ambition d'affirmer cette centralité de proximité et la complémentaire vis-à-vis du territoire, accessible en modes doux et aux mobilités alternatives à la voiture.

Aussi, dès 2019 la municipalité compte lancer un projet de réflexions et de mises en situation via des préfigurations de cette Esplanade de Verdun **en concertation avec les différents réseaux d'acteurs** de la commune pour retenir un scénario concerté donc la réalisation démarrera en 2020.

La Belle Rose

Marcheurs, coureurs, randonneurs, vous avez été plus de 300 à arpenter les chemins de Bouloc et Villeneuve-lès-Bouloc le dimanche 7 octobre malgré le temps pluvieux.



Cette année et pour la première édition, les bénéficiaires de « La Belle Rose » étaient reversés à l'association « Le Cancer du Sein, Parlons-en! » afin de soutenir la recherche.

Plus de 200 femmes et une centaine d'hommes étaient présents pour soutenir cette cause.

Côté sport, le parcours proposé, mi-route mi-chemin de randonnée, était exigeant et durand mais vous avez toutes et tous relevé le défi haut la main !

Grâce à votre participation, nous avons récolté 2385 euros pour l'association.

Un évènement sportif et humain que nous réitérerons l'année prochaine, le **dimanche 6 octobre 2019 pour la même cause** au complexe sportif de Bouloc.



Cérémonie commémorative du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

L'exposition proposée par l'Association de Recherches Historiques de Bouloc (ARHB) a introduit le week-end culturel et commémoratif en mémoire de la fin de la Grande Guerre.

Plusieurs thèmes y étaient abordés : les soldats morts pour la France, les soldats qui en sont revenus, le rôle des femmes pendant la guerre. L'armistice et l'armement furent abordés au travers de panneaux interactifs, de maquettes et de modèles réduits d'avions, chars, trains. L'exposition a duré tout le week-end et les écoles ont pu la visiter le vendredi et le lundi. Les élèves

de CM2 ont aussi participé à cette exposition au travers d'un travail d'art plastique proposé par Céline Coderche artiste plasticienne sur le thème de Banksy. Les élèves ont projeté sur les façades des monuments de la ville les visages des soldats boulocains morts au combat. Une belle exposition qui vous transporte 100 ans en arrière pour ne jamais oublier.

Samedi soir, le quatuor à cordes de l'école de musique inter-

communale du Frontonnais proposait un concert. Ce quatuor à cordes issu des classes adultes cordes et vent est composé de cinq femmes dont 3 violonistes, 1 violoncelliste et 1 flûtiste. Elles ont interprété des morceaux de styles et d'époques différents.

Dimanche matin, la cérémonie commémorative a eu lieu en présence des autorités civiles et militaires, des élus, de nombreux enfants et leurs enseignants mais également du Groupe vocal de Bouloc et de l'Harmonie du Frontonnais. Nombreux, vous étiez présents pour assister à ce temps de commémoration en l'honneur des soldats disparus. Les élèves ont chanté l'hymne national et avaient préparé de nombreuses lectures pour rendre hommage aux soldats boulocains sous forme de poèmes. Alexandre, jeune homme investi dans la vie de son collège et adhérent du Centre d'Animation Jeunesse de Bouloc a lu, au cours de la cérémonie, des lettres de poilus. Après quelques allocutions, Ghislaine Cabessut a effectué une remise de médailles aux trois porte-drapeaux boulocains : Aimé Clavié, Léna Fernekess et Alain Saorine. Le week-end s'est terminé par une pièce de théâtre sur le quotidien des femmes pendant la guerre, une oeuvre de la compagnie QuercyProd de Caussade. Une vidéo est disponible sur www.mairie-bouloc.fr

Brigade Financière

Samedi 12 janvier, la Troupe Entr'Acteurs présentera sa pièce « Brigade Financière » à la Salle des fêtes à 20 h 30.

La troupe Entr'acteurs, Sylvette Portes et Stéphane Bergon, jouera une pièce écrite par Hugues Leforestier et mise en scène par Florence Bergon.

« Cette pièce nous fait vivre une intrigue policière au travers d'une garde à vue où joutes verbales et humour sont de mise. Une comédie qui nous entraîne au centre d'un jeu de pouvoir entre deux personnages charismatiques prêts à tout pour réussir leur stratégie.

Lequel des deux parviendra-t-il à ses fins ? Un suspens captivant qui tient en haleine jusqu'au dernier acte ! »

Alors ne manquez pas votre premier rendez-vous théâtre de l'année !

ENTRÉE
7€



Une après-midi festive sur des airs de musette!

Après une première édition en juin 2018, la Guinguette revient avec l'orchestre d'André Alibert qui ouvre le bal pour l'édition 2019. La municipalité a déjà programmé plusieurs rendez-vous en 2019 pour vous, danseuses et danseurs amateurs ou confirmés.

Rendez-vous le dimanche 3 février à 14 h 30 à la salle des fêtes de Bouloc. Attention, les places seront limitées. Inscriptions au 05.62.79.94.85 - Entrée 10€ avec une boisson et une pâtisserie.



Les boîtes à livres

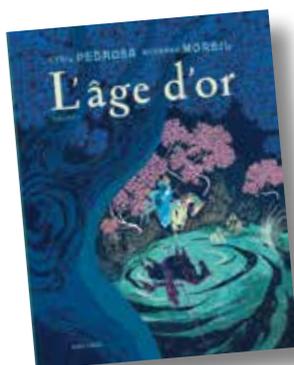
Mises en place depuis la rentrée, les boîtes à livres sont situées devant la Mairie, aux Pélissières et sur l'Esplanade de Verdun. A proximité de bancs, vous pourrez si vous le souhaitez entamer la lecture sur place mais également amener l'ouvrage chez vous. Pour une lecture en toute liberté : échangez, donnez, partagez le livre qui vous plaît gratuitement ! Pensez simplement que les livres jaunis, tâchés, déchirés ou poussiéreux n'incitent pas à la lecture. Ce service est ouvert à tous, initié par la bibliothèque municipale. Les boîtes à livres ont été réalisées par le service technique.

Itinérances

Dans le cadre de la saison culturelle « Itinérances 31 », le Conseil Départemental de la Haute-Garonne vous propose un concert intitulé « Concert à la criée » le samedi 9 février 2019 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Bouloc par l'Orchestre de Chambre de Toulouse.

Entrée gratuite - Durée 1 h 15

Le coup de cœur de la bibliothèque



Titre : L'âge d'or - Tome 1
Auteurs : Cyril PEDROSA et Roxane MOREIL
Editeur : Dupuis
Bande dessinée adulte

Quand la princesse Tilda se fait bouter loin du trône de son père qui lui était pourtant promis, elle s'enfuit et découvre que le système monarchique est en train de s'effondrer. Commence alors un chemin initiatique, entre politique et magie.

Derrière la saga médiévale, dessinée dans un style chatoyant et d'une grande maîtrise, avec un scénario remarquablement moderne, se cache le besoin de revenir vers une plus grande fraternité, de redonner une place au citoyen, de susciter espoir et utopie avec une préoccupation très contemporaine. Le premier tome d'un diptyque majestueux.



BOULOC (31)

DIMANCHE 3 FEVRIER - 14 H 30



André ALIBERT
et son orchestre

GUINGUETTE



Nom / Prénom :

Téléphone :

Nombre de participants:

Salle des fêtes - Entrée 10€ avec une boisson et une pâtisserie
Règlement à l'accueil de la Mairie ou par courrier - **Places limitées**, inscriptions
au 05.62.79.94.85 ou sur communication@mairie-bouloc.fr
Mairie de Bouloc - 55 rue Jean Jaurès - 31620 BOULOC



GALETTE DES ROIS

Dimanche 20 janvier 15 h 00



Nom / Prénom :

Téléphone :

Nombre de participants:

A destination des séniors de la commune, dès 60 ans !

Inscriptions CCAS - 05.62.79.94.88 - ccas@mairie-bouloc.fr

Salle des fêtes - Entrée gratuite

Avec la participation de l'association des commerçants «Tournesol»



Accompagnement au travail personnel



Le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) propose un accompagnement au travail personnel tous les mercredis pendant les périodes scolaires de 13 h 00 à 15 h 00 au club-house au sein du complexe sportif.

Les animateurs du CAJ proposent leur aide aux élèves de collège. Si vous souhaitez y participer n'hésitez pas à vous inscrire auprès du CAJ au plus tard la semaine précédant votre venue.

Contact : Nicolas FAYOL - 09 83 37 01 68 ou sur jeunesse-bouloc@loisireduc.org

Portes ouvertes du Club Joie de Vivre

Le mercredi 24 octobre, l'association du 3^e âge a ouvert ses portes aux plus jeunes. Une après-midi récréative où les membres de l'association ont proposé des ateliers manuels aux enfants de la commune. L'entrée était libre et les enfants du centre de loisirs se sont rendus à la Maison des Associations pour participer à ces ateliers. Un beau moment de partage entre génération.



Deux temps forts pour les aînés de la commune

Pour ce tout nouveau temps de rassemblement à destination des séniors de la commune, nous vous proposons une après-midi gourmande avec une diffusion de photos pour se souvenir des moments forts qui ont eu lieu tout au long de l'année. Au cours de cette après-midi, une collation vous sera offerte. Un moment en toute convivialité pour débiter la nouvelle année !

**Rendez-vous à la salle des fêtes de Bouloc le dimanche 20 janvier 2019 à 15 h 00.
Inscriptions au 05.62.79.94.88 ou sur ccas@mairie-bouloc.fr**

Nous nous retrouverons l'été prochain pour l'après-midi festive et gourmande avec l'Orchestre Aldo Féliciano le mardi 18 juin 2019 à 14 h 30 au complexe sportif de Bouloc.



Le dispositif national GRAND FROID

Il existe trois niveaux de vigilance « Grand Froid » (jaune, orange et rouge) qui sont établis par Météo France à partir des températures ressenties. Ce dispositif a pour objectif de protéger les populations les plus vulnérables vis-à-vis du froid. Cela concerne les enfants, les personnes âgées, les personnes présentant des pathologies chroniques et les personnes ne pouvant se protéger du froid (sans domicile fixe, mal chauffés...).

**Pour en savoir plus rendez-vous sur www.gouvernement.fr/risques.
En cas de problème, veuillez contacter le C.C.A.S de Bouloc au 05.62.79.94.88**

Nouveau voyage en préparation !



Lundi 19 novembre a eu lieu le débriefing du voyage sur la côte Basque. Cette matinée très active a débuté par un petit déjeuner et c'est dans un esprit participatif que les aînés ont pu échanger pour choisir « eux-mêmes » leur future destination. Pour le prochain séjour, direction la Bretagne est plus précisément l'hôtel « Les Portes de l'Océan » à Guidel-Plages.

Le séjour se déroulera du 7 au 14 septembre.

**Pour tout renseignement et inscription, veuillez contacter le C.C.A.S au 05.62.79.94.88
Tarifs : 397 euros pour les personnes imposables et 237 euros pour les non imposables.**



© Photo David Bécius

JEAN-FRANCOIS PORTARRIEU DÉPUTÉ DE HAUTE-GARONNE

« Ghislaine Cabessut a été invitée par Jean-François Portarrieu à visiter le chantier du Parc des expositions qui ouvrira à Aussonne en 2020 et qui renforce le besoin d'un nouveau pont sur la Garonne comme le demande le député. »



INTERVIEW

Rapporteur d'une mission parlementaire sur l'attractivité touristique de la France, croyez-vous que le vin et le tourisme soient une piste de développement de notre territoire ?

L'œnotourisme constitue un vecteur puissant de la destination France.

Au sein de l'économie touristique, c'est le secteur qui enregistre la plus forte croissance avec 33 % d'augmentation du nombre d'œnotouristes depuis 2009.

Dans ce contexte, je crois que l'obtention du label Vignobles et Découvertes constitue une chance pour le Frontonnais. Une opportunité qui va plus loin qu'un simple complément de revenus pour les vignerons...

Créateur de richesses et d'emplois, l'œnotourisme doit être une priorité pour le Nord toulousain !

Comment profiter du label Vignobles et Découvertes ?

L'obtention de ce label pour trois ans est un premier succès mais ce n'est que le début d'un long parcours !

En France, on estime la dépense quotidienne moyenne d'un œnotourisme à 240 euros.

C'est supérieur à ce que dépense un touriste étranger à Paris !

Il faut donc impliquer tous les acteurs, publics et privés, pour assurer aux visiteurs une expérience œnotouristique réussie et il ne faut pas s'endormir car nos concurrents s'organisent,

notamment dans les vignobles espagnols qui ont compris les enjeux de l'œnotourisme...

Ça passe notamment par la qualité de l'accueil, les conditions d'accessibilité, la mise en place d'une véritable offre d'hébergement et de restauration ainsi qu'un marketing offensif.

Chacun a un rôle à jouer, de par ses compétences, ses contacts, ses moyens...

On doit former l'équipe du Frontonnais !

Quelles sont les choses à faire en priorité et les principales difficultés à surmonter ?

Pour espérer développer la destination Frontonnaise, il est nécessaire de renforcer l'attractivité du territoire. Et pour être attractif, il faut être accessible.

C'est pourquoi il est urgent de construire un nouveau pont sur la Garonne pour délester celui de Gagnac, complètement saturé ! Un pont entre Merville et Saint-Jory pour connecter le pôle aéronautique de Blagnac avec Eurocentre et au-delà vers Boulloc et le Tarn-et-Garonne.

J'ai rencontré le président du Conseil Départemental ainsi que celui de Toulouse Métropole et ils sont d'accord sur la nécessité d'un nouveau pont sur la Garonne.

Mais attention : on ne veut pas d'un pont de pacotille, juste à 2 x 1 voie...

Il nous faut un vrai pont, à 2 x 2 voies. Je sais pouvoir compter sur le soutien d'un grand nombre d'élus locaux et je vais convaincre les autres de nous rejoindre.

Nous devons également être unis et déterminés pour faire aboutir le projet d'aménagement ferroviaire entre la gare Matabiau et Castelnaud d'Estrétefonds...

Ce doublement des voies permettra d'améliorer considérablement la desserte quotidienne des TER avec un train chaque 15 minutes aux heures de pointe.

Complètement saturé, le Nord toulousain ne peut plus attendre !



L'Établi, Restaurant - Bar - Tapas

Ludovic PUJO et Morgane LE BUANT nouveaux propriétaires de l'ancien café

du village sont originaires de Saint Gaudens. Ludovic, issu d'un Bac Professionnel Hôtellerie-Restaurant option cuisine a déjà plusieurs expériences derrière lui. Après avoir travaillé à Rocamadour puis à Toulouse il a aussi participé à l'ouverture et à la création de la carte à Bessières pour le restaurant La Fabrika. Suite à cette expérience, il a voulu se lancer dans sa propre aventure !

Aujourd'hui appelé l'Établi, le restaurant de l'angle de l'axe principal de Bouloc et de la rue du Fontanas amène à la

commune une nouvelle offre. Ouvert tous les jours (**fermé le lundi, mardi et mercredi soir**) de la semaine, Ludovic et Morgane vous proposent une formule du lundi au vendredi, des tapas pour les jeudis, vendredis et samedis soir et une formule carte et/ou menu carte pour le samedi et le dimanche. A noter, le restaurant est ouvert le dimanche matin !

Une cuisine traditionnelle moderne, un travail sophistiqué sur le visuel, un cadre industriel, voilà les ingrédients du chef.

Morgane, après avoir terminé ses études dans les ressources humaines a souhaité se lancer dans l'aventure aux côtés de Ludovic et a le plaisir de vous accueillir en salle toujours avec le sourire.

Maintenant il n'y a plus qu'à goûter...

Contact : 1 rue du Fontanas - 05.61.70.38.51 - letabli.bouloc@gmail.com



[letabli.bouloc](https://www.instagram.com/letabli.bouloc)



[L'Etabli-restaurant](https://www.facebook.com/L'Etabli-restaurant)



LTJ Maintenance

Créée par Jonathan GUIN en 2009 à La Magdeleine-sur-Tarn, l'entreprise LTJ Maintenance est aujourd'hui située à Bouloc. Installateur RGE (Reconnu Grenelle de l'Environnement) spécialisé dans l'installation et la maintenance des systèmes de chauffage, de climatisation, d'énergie renouvelable et de la plomberie sanitaire, Jonathan GUIN intervient sur la réalisation de diagnostics thermiques, le conseil en solution globale de performance énergétique, la solution de financement, l'accompagnement à l'obtention de primes et subventions, la réalisation d'installations, l'entretien et le dépannage. Bouloc, étant dans l'axe Toulouse-Montauban, cela lui permet de travailler en Haute-Garonne comme en



Tarn-et-Garonne jusqu'à 60 km aux alentours. Professionnel dans le métier depuis 2003 et hautement qualifié du concours du meilleur apprenti de France en 2005, il est entouré d'une équipe passionnée, qualifiée et expérimentée sur les énergies renouvelables et tout ce qui fait partie de l'amélioration de l'habitat. **« A l'origine LTJ Maintenance, Jonathan Guin est un mainteneur, la vision d'un mainteneur n'est pas la même que la vision d'un installateur. La vision va être plus globale nous précise Nadia Daouiri sa proche collaboratrice ».**

Il travaille avec des marques indépendantes, notamment des marques françaises représentées régionalement qui pour lui, sont un gage de qualité.

**Contact : Du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00- 30 allée de la Gravière
Nadia DAOURI - 06 76 01 98 70 - nadia@ltj-maintenance.fr**



Solution : « Réussir c'est possible »

Après avoir travaillé des années dans le secteur du médico-social au service du collectif, Florence Bergon a souhaité une approche plus individuelle et personnalisée. Psychopédagogue libérale depuis octobre dernier, elle reçoit à son cabinet sur Bouloc ou au domicile sur rendez-vous. Elle accompagne les enfants, ados, étudiants qui ont des difficultés scolaires ou des troubles de l'apprentissage à réussir. Manque de méthode (Difficultés pour apprendre) ou Dys / TDA-H / Phobie scolaire / Haut Potentiel / Burn-out.

Sa prise en charge est adaptée à chacun sur quelques séances, et permet :

- ✓ D'améliorer les résultats scolaires à l'aide d'outils concrets et efficaces
- ✓ De gagner du temps et de l'énergie sur les devoirs
- ✓ De gérer les émotions et le comportement

Contact : Florence Bergon - Du lundi au samedi - 07.88.68.02.97 - reussircestpossible@orange.fr

www.reussir-cest-possible.fr -  **reussir c'est possible**

Quelques changements...



Déménagement

- **Médecin Généraliste :**

Charles VASQUEZ - 8 rue du 19 mars 1962 - 31620 Bouloc (au 7 janvier 2019)

Nouveaux sur la commune !



- **Cabinet d'ophtalmologie :**

05.61.09.26.05 - Les Pélissières - 17 rue du Château - 05.61.09.26.05

- **Pompes Funèbres Villemuriennes**

09.61.66.91.90 - Zone Artisanale Lafitte - 2 allée de la Gravière - 31620 BOULOC

- **Xper Time**

Projets Industriels - 05.61.82.76.53 - 23 Rue Jean Jaurès - 31620 Bouloc - contact@XperTime.fr - www.xpertime.fr

- **Couture Occitane**

Atelier de retouche et personnalisation par broderie mécanisée et numérique - 07.83.30.58.00
5 rue de Fomberner - 31620 BOULOC - coutureoccitane@yahoo.com -



SI BOULOC M'ÉTAIT CONTÉ

Par L'Association de *Recherches Historiques* de *Bouloc*



Le square et la chapelle Saint Yves Ou l'ancien cimetière de Bouloc

Aujourd'hui, salle des Arts, au centre du village,
notre chapelle Saint Yves est bâtie sur
l'ancien cimetière de Bouloc, dont voici l'histoire :



1643 : L'archevêque ordonne que « *le cimetière fût clos de parois et d'un grand fossé.* »

1804 :

Par décret impérial de Napoléon, les communes devant satisfaire certaines obligations, le Conseil Municipal de Bouloc déclare que le cimetière est suffisant pour la commune : « *25 morts par an, 395m² disponibles (en réalité 362m²), à 35 m du village, une entrée aisée sur la route de Toulouse, porte fermant à clef, présent depuis des temps immémoriaux, pas de protestants dans la commune.* »

Avant ce décret napoléonien, dans les cimetières, il n'y avait ni tombeaux, ni caveaux, ni même de concessions personnalisées. Les inhumations se faisaient en terre directement, avec un roulement de 5 ans par place utilisée.

1825 à 1829 :

À la suite d'un procès perdu par la mairie, la commune est misérable et sans le sou « *une des plus nécessiteuses du département* ». Le Maire, M.DUCLOS, demande l'aide financière au roi, Charles X, pour déplacer le cimetière, qui maintenant est dans le village et trop petit, avec un argument de salubrité publique lié au remplacement des morts trop rapide et à l'air qui s'exhalait « *...un air infect et mal sain, source de tant de maladies qui affligent la commune...* ». On enterrait en moyenne en 1829, 25 morts par an.

1829 :

Proposition de M.LEZAT, notaire et M.DOUARRE, propriétaires qui offrent à la commune un terrain **d'une pugnère**, soit 1422m² au nord du village sur la route d'Engriole, en échange du chemin de Derrière Maurou et de 200 francs. C'est en juillet **1830**, que sera enterré le dernier mort dans le petit cimetière.

1833 :

Vente aux enchères aux trois feux, de l'ancien cimetière. M SUDRIÉ a gagné ces enchères sans surenchères. En fait, M SUDRIÉ représente 90 habitants qui ont voulu racheter ce cimetière pour qu'il ne soit pas utilisé à d'autres fins que le respect des morts, dont Monsieur BELMONT qui, par testament, a légué 100 francs à la mairie pour ériger un monument sur cet ancien cimetière.

1848 :

Après quelques péripéties entre la mairie, le préfet et les co-acheteurs de ce cimetière, l'accord est donné pour la construction d'un oratoire, qui aujourd'hui est devenu le Square Saint Yves.

1900 à 1960 :

C'est un jardin souvenir « *clos de ses grilles et de ses murs* »

Pas vraiment clos, car des générations de jeunes boulocains, passent à travers le grillage et font de ce lieu, une aire de jeu et de vie. En plus, jusque dans les années soixante, cet espace est contre la place publique, où se déroule la fête, avec concerts et danses, ce qui déclenchait la colère des anciens qui prédisaient « *orages et tempêtes* », si on ne respectait pas les morts.

Nous sommes toujours à la recherche de documents et informations, pour compléter notre travail :

Anecdotes, actes notariés, factures, cartes postales, photos,

Si vous en possédez, merci de prendre contact avec nous au 05 61 82 03 70 ou marie.est@orange.fr.

L'insertion à l'emploi

Agir vers l'insertion et l'emploi, acteur territorial de l'économie sociale et solidaire poursuit un double objectif d'utilité sociale : proposer des solutions aux entreprises, collectivités, associations... pour répondre à leurs besoins en personnel

punctuels ou réguliers; accompagner des personnes en transition socioprofessionnelles. L'association propose une permanence à la Mairie les mardis de 14 h 00 à 17 h 00 en salle des mariages.

Pour plus d'infos veuillez contacter l'association au 05 61 35 46 91 ou sur contact31@avie-asso.fr



Collecte de sang

Comme chaque année au moment des fêtes, l'Etablissement Français du Sang (EFS) constate une baisse du nombre de donneurs. Noël est à peine derrière nous qu'il est déjà temps de se plonger dans l'organisation de la soirée du réveillon. Dans ce tourbillon des fêtes de fin d'année, difficile de trouver le temps de se rendre dans l'un des centre EFS ou dans des sites de collecte mobile. Pourtant, les besoins des malades ne varient pas.

C'est pour cela que nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine collecte de sang de l'Association Des Donneurs De Sang Bénévoles (ADDSB) le mercredi 26 décembre de 14 h 00 à 19 h 00 à la salle des fêtes.

Le Trèfle à 4 feuilles

L'association recherche activement des bénévoles pour les jours de permanence à l'ancienne maison du gardien à côté du complexe sportif de Bouloc, route de Villaudric. Ces permanences ont lieu le vendredi de 17 h 00 à 18 h 30 (sur rendez-vous) et le samedi de 9 h 00 à 11 h 30. Guy et Pierre, piliers de l'association, rappellent que cette association a été créée uniquement pour distribuer des denrées alimentaires.

Lorsqu'une famille est dans le besoin, la démarche est de constituer un dossier auprès des acteurs sociaux comme la Maison des Solidarités, les Centres Communaux d'Action Sociale ou des élus en charge de l'action sociale. L'association ne constitue aucun dossier. Les familles bénéficiaires sont ensuite accueillies au sein du Trèfle le temps nécessaire en fonction de leurs besoins. Récemment, l'entreprise ENEDIS a fait bénéficier gracieusement l'association d'un véhicule pour transporter les aliments de la Banque Alimentaire ou de chez les commerçants partenaires comme Intermarché Bouloc et Fronton, Carrefour Saint-Sauveur mais aussi les boulan-



geries Feuillet et Bonamy de Bouloc qui offrent le pain tous les samedis matin. Lors de ces temps de permanences, un lien se crée entre les bénéficiaires. Un moment pour se retrouver et discuter.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas à contacter Guy au 07.82.98.36.96 ou rendez-vous directement au bureau du Trèfle. Dans un premier temps, nous vous proposerons le service lors des permanences et/ou de la manutention le vendredi.



Stage de méditation

Cette année, l'association Cap Sophro organise plusieurs ateliers de méditation pour adultes : Vivre au présent, dépasser le stress a eu lieu le samedi 8 décembre à la salle l'Oustalet. Prochaine séance le samedi 6 avril aux mêmes horaires pour une après-midi méditation sur vivre ses peurs autrement. Ce stage sera animé par Serge Bader, enseignant bouddhiste.

Inscriptions auprès de Stéphanie Lapalus au 06.63.16.83.02

Judo Self Défence Taiso de Bouloc

Julien Dalod, boulocain et membre du club de judo de la commune vient d'obtenir son 4^e Dan. Le club est fier des performances et de l'investissement de son professeur. **Bravo Julien !**





En finale de la Futsal Cup

L'équipe des petits est allée en finale lors de la Futsal Cup au Petit Palais des Sports contre Marseille. Ils n'ont pas ramené la victoire cette fois mais c'est déjà un grand pas pour eux cette année. Le gardien de l'équipe a, quant à lui, été élu meilleur gardien. Ce sont 18 équipes qui se sont engagées dans cette compétition : Rodez, Albi, Montauban, Montpellier, Burel, Marseille, Toulouse, Sète... Un vrai régal pour les enfants et les coachs très fiers de leur implication dans ce sport.

VBB Basket, le travail des bénévoles

Pour organiser un match, quelques éléments sont indispensables : un entraîneur, un créneau horaire dédié, une salle approvisionnée et préparée, un coursier et un responsable de salle. Pour jouer un match il faut bien sûr une équipe correspondante, des arbitres et référents d'équipes ainsi que des joueurs engagés et licenciés.



Le Club VBB est un club affilié à la Fédération Française de Basketball et à la Haute-Garonne. Il fédère des bénévoles permanents, actifs et ponctuels. Le club gère un budget et organise de nombreuses actions pour collecter des fonds complémentaires aux subventions allouées par les communes, département...

Alors ne l'oublions pas ! Jouer au basket c'est un entraînement, un match mais surtout des copains, de l'adrénaline, la frustration, la joie. Un ensemble qui fédère et réunit.

Devenez bénévole, investissez-vous dans un club dynamique qui agit sur son territoire pour les jeunes.



La Fraternelle : Sortie au Pays Basque

Du 13 au 15 octobre ce sont 53 adhérents à la Fraternelle qui sont partis en bus vers la Côte Basque. Durant ce week-end, ils ont pu découvrir plusieurs villes et villages notamment Biarritz, Arcangue, Jaiskibel, San Sebastian, Saint Jean de Luz ou encore Sare. De nombreuses visites sur des sites emblématiques de la Région ont animé le voyage. Trois jours de détente appréciés de tous avec une envie de repartir pour d'autres escapades. Quelques projets pour 2019 sont à l'étude...

Pause Lecture et le club philatélique s'associent...



En novembre a eu lieu la 5^e édition du salon du livre rassemblant cette année plus d'une vingtaine d'auteurs.

Ce fut une journée riche en rencontres et le repas pris en commun a permis aux auteurs d'échanger et de mieux se connaître.

Pour les enfants, des contes ont été lus en fin de matinée pour les 8-11 ans et pour les plus petits, la séance a eu lieu en début d'après-midi. La traditionnelle tombola gratuite aura

permis à deux gagnants d'obtenir le livre de leur choix. Un rendez-vous littéraire à ne pas manquer !

Le club philatélie s'est associé à Pause Lecture pour « Ecris ta carte », un projet d'écriture lors du marché de Noël le dimanche 2 décembre. Cette activité moyennant la somme de 2€ proposait aux adultes et aux enfants d'écrire une carte de vœux et de l'adresser à la personne de leur choix. Pause lecture propose les cartes et l'enveloppe et la philatélie les timbres pour poster le courrier.



JANVIER

- 06/01 : Assemblée générale de la Fraternelle à 10 h 30, Salle des fêtes**
- 11/01 : Vœux du Maire à 19 h 00, Salle des fêtes**
- 12/01 : Théâtre à 20 h 30, Salle des fêtes**
- 20/01 : Galette des Rois à 15 h 00, Salle des fêtes**
- 25/01 : Boom à 18 h 00, Salle des fêtes**
- 26/01 : Poker à 20 h 00, Salle des fêtes**
- 27/01 : Salon Musical à 16 h 00, Salle des fêtes**



FEVRIER

- 03/02 : Thé dansant à 14 h 30, Salle des fêtes**
- 09/02 : Festival Itinérance à 20 h 30, Salle des fêtes**
- 16/02 : Vide dressing à 9 h 00, Salle des fêtes**
- 17/02 : Bourse aux livres à 10 h 00, Salle des fêtes**



MARS

- 08/03 : Journée Internationale des Droits des Femmes**
- 09/03 : Repas des haricots à 20 h 00, Salle des fêtes**
- 13/03 : Portes ouvertes Joie de vivre à 14 h 00, Salle des fêtes**
- 16/03 : Commémoration du 19 mars 1962 à 11 h 00, Monument aux Morts**
- 17/03 : Salon musical à 16 h 00, Salle des fêtes**
- 27/03 : Collecte de sang à 14 h 00, Salle des fêtes**



État civil

NAISSANCES

- Alexis BONNE - 25/07/2018
- Valentin QUEZEL - 31/07/2018
- Maëlys BREFEIL OSCHE - 15/08/2018
- Olivia MORATO - 18/08/2018
- Alessio BAGELLA - 20/08/2018
- Irénée FRONTIER - 02/09/2018

- Vaïana RIVIERE - 17/09/2018
- Nathan DANOS - 19/09/2018
- Ellyn DUVIEU - 03/1/2018
- Djulian FALANGA - 10/11/2018

MARIAGES

- DUFFOURD David - GUILLIN Emilie
28/07/2018

- RIBEIRO DOS ANJOS Diamantino - DUARTE
Josette 10/11/2018

DÉCÈS

- VERGARA Sauveur - 25/10/2018
- GIRMA Gilberte - 15/11/2018 veuve Hubert
Desquines

Madame, Monsieur, Chers enfants

Je vous prie de bien vouloir excuser notre prestataire en charge du montage et de l'impression du bulletin municipal pour l'erreur glissée malencontreusement dans l'édition du bulletin municipal de septembre N° 86.

Bien cordialement, Le Maire, Ghislaine Cabessut.

**Pour une nouvelle année
joyeuse et solidaire !**

Ghislaine CABESSUT, Maire de Bouloc et Conseillère
Départementale du Canton de Villemur ainsi que
le **Conseil Municipal** vous adressent leurs

Meilleurs Voeux

pour cette nouvelle année 2019 et seraient très heureux de
votre présence lors des **Voeux** qui auront lieu
à la salle des fêtes de Bouloc le

Vendredi 11 Janvier 2019 à 19 h 00

Un concert ainsi qu'un apéritif dînatoire
vous seront offerts.

